

ADM-114-2025

DEMENAGEMENT

62 Grande Rue

REGLEMENTATION TEMPORAIRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Karine PLISSONNIER, 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de SAINT-MARCEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 à L2213-6,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu les dispositions du Code de la Route,
Vu la demande présentée par M. Pierre-Jacques MAS en date du 29 juillet 2025 tendant à obtenir l'autorisation de stationner un véhicule afin de procéder à un déménagement au n° 62 Grande Rue à Saint-Marcel,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité de ce déménagement prévu le lundi 25 août et mardi 26 août 2025.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le lundi 25 août et mardi 26 août 2025 de 07h00 à 19h00, M. Pierre-Jacques MAS est autorisé à stationner 01 véhicule de déménagement sur 02 emplacements situés au 66 et 68 Grande Rue à Saint-Marcel.

Le stationnement de ce véhicule devra gêner le moins possible la circulation et la progression des piétons. A ce titre M. Pierre-Jacques MAS prendra toutes les dispositions nécessaires afin de sécuriser ce déménagement.

Article 2 : M. Pierre-Jacques MAS devra prendre contact auprès des services Techniques Communaux (**Secrétariat** au 03-85-96-71-13) pour la **récupération et la mise en place** des panneaux de signalisation réglementaires qui devront être positionnés **minimum 07 jours** avant le déménagement avec affichage du présent arrêté.

Article 3 : Le service de la Police Municipale et Monsieur le Commissaire de Police de la Circonscription de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon dans le délai de deux mois à dater de sa publication

Fait à Saint-Marcel, le 31 juillet 2025

Le 1^{er} Adjoint,

Signé : Karine PLISSONNIER

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le
et publié, affiché ou
notifié le
Le 1^{er} Adjoint
Karine PLISSONNIER



Plissonnier

1 AOUT 2025